



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 28 septembre 2016]

Date de la convocation  
22 septembre 2016  
Date d'affichage  
22 septembre 2016

Nombre de conseillers  
En exercice : 33  
Présents : 27  
Procurations : 4  
Votants : 31

**Présents** : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Dominique BOYER, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, Chantal TICHIT, *Maires Adjointes*

Lahcene BAAZIZ, Martine VIOLETTE, Pierre COURJAUULT-RADE, Marie-Claire DEGUILHEM, Françoise BONNET, Thierry BODDI, Christian PERO, David AMALRIC, Christelle HARDY, Christelle BIROT, Magali CAMALET, Stéphanie NELATON, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Alain HORTUS, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Marie-Christine BOUTONNET *Conseillers*

**Absents et représentés** : Monique GUILLE, Bernard BARTHE, Eric PILUDU, Aurélie TREILHOU,

**Absents** : Philippe PILLEUX, Thomas DOMENECH

**N°124 / 2016**

*Secrétaire de séance : Dominique BOYER*

**OBJET DE DELIBERATION : Opération façade – financement projet Mme Christine FIGUIERE**

Dans le cadre du dispositif arrêté par délibération du 26 juin 2012 : « financement des travaux de restauration de façades à hauteur de 25% du montant HT des travaux recevables, la subvention étant plafonnée à 2 000€ par façade sur rue ... »

Il est proposé d'accorder une subvention de 2000 € à Mme FIGUIERE Christine, domiciliée au n°32 rue des Frères Delga à Gaillac, pour les travaux effectués sur l'immeuble situé à la même adresse. Le coût des travaux effectués est de 9714,52 € H.T. Sachant que le versement de cette subvention reste conditionné par l'obtention du certificat de conformité.

**VOTE** : à l'unanimité des membres présents

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**ACCORDE** une subvention de 2000 € à Mme FIGUIERE Christine,

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Gaillac, le 29 septembre 2016

**Le maire**  
**Patrice GAUSSERAND**

- Transmis au représentant de l'Etat le :

- Publié le :

Accusé de réception en préfecture  
081-218100998-20160928-124-2016-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2016  
Date de réception préfecture : 30/09/2016